

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 12 MAI 2025

Présents : Denis Collonnier, Gabriel Le Marchand, Christiane Hellebois, Olivier Pouliquen, Claude Bouchet et Martine Kernéis.

Excusés : Serge Le Gonidec, Francis Pontier, Patrick Gogibu, Gérard Clément et José Morin.

La séance est ouverte à 18 heures 00.

1- Adoption du PV du 31 Mars 2025 :

PV adopté

2- Retour sur la Levasseur :

C'est par un temps ensoleillé que 92 participants se sont élancés sur les 2 parcours prévus.

La répartition des cyclos s'effectue de la façon suivante :

- 44 clubs extérieurs FFCT
- 23 non licenciés
- 25 licenciés VCV

Les clubs de Gasny, Gaillon, Bonnières, Gravigny, Evreux, Louviers et Anthony nous ont rendus visite.

Les parcours de qualité ont été appréciés de tous. Bonne ambiance générale.

Le chiffre de participation est élevé par rapport aux années précédentes.

Notre engagement et nos efforts dans la participation des randonnées extérieures ne sont pas vains car le club d'Evreux est venu nous rendre visite.

Les produits s'élèvent à 320 euros, les dépenses à 170 euros soit 150 euros de recette.

9 organisateurs ont participé au bon déroulement de cette manifestation.

Pour les prochaines années, il faudra communiquer davantage sur les réseaux sociaux en particulier sur facebook et strava.

3- Point sur les Bosses Vernonnaises du 22 juin 2025 :

Les 3 parcours sont finalisés (50, 70 et 100kms).

Le ravitaillement se fera dans le village de Bray et Lû.

Les parcours seront fléchés en :

- Vert pour le 50
- Bleu pour le 70
- Rouge pour le 100kms

Le fléchage interviendra le vendredi 20 juin :

- 50 et 70 par Denis et Olivier
- 100 kms par Gabriel et Gérard

Le rendez vous au local pour prendre le matériel et victuailles est prévu le vendredi 13 juin à 10H (Denis, Patrick et Martine).

Le local Tennis n'étant pas disponible ce jour, il faut prévoir une rallonge, 1 barnum, 6 chaises et 2 tables.

Denis se charge de récupérer la clé de la grille d'entrée et éventuellement du Tennis club.

4- Point sur la Vernonnaise du 21 septembre 2025 :

Pour le moment, aucun retour n'est intervenu pour le passage dans la forêt de la Roche Guyon, Martine se charge de relancer cet organisme. Il reste à vérifier quelques points sur les tracés.

Un accord oral a été prononcé pour le passage dans la forêt de Vernon, Denis va relancer pour la signature de la convention.

Denis va contacter Philippe Singeot pour accompagner la randonnée marche, Claude se joindra pour renforcer l'équipe.

La validation des flyers doit intervenir à la prochaine réunion. 3 sponsors sont à retirer :

- Délices et saveurs
- St Just Auto
- La Rose des Sables

Reste à contacter Libre Fruits pour sa participation en fruits

Un tirage à part pour les marcheurs sera effectué (carte cadeau Décathlon)

Denis va contacter la Mairie pour :

- L'autorisation d'afficher cette manifestation
- Que cette manifestation apparaisse sur les panneaux lumineux de la ville
- La programmation de cet évènement dans le magazine « Vernon direct ».

5- S.R.A.V. :

Le planning est établi.

Les sessions se dérouleront à :

- Chaufour le 26 mai de 9 à 16 H
- Chaufour le 27 mai de 9 à 12 H
- St Just le 12 juin de 9 à 16H
- St Just le 13 juin de 9 à 12 H
- St Just le 26 juin de 9 à 16 H
- St Just le 27 juin de 9 à 12 H

Les personnes voulant encadrer ces sessions se manifesteront auprès de Claude.

6- Subventions et Finances :

2 demandes de subvention ont été rédigées :

- Ville de Vernon : 500 euros ont été accordés
- Département : Néant

Les finances du club sont bonnes et permettent de réaliser certains investissements comme :

- la mise en conformité de la remorque (60 euros) ;
- l'achat de tables pour les organisations (90 euros).

7- Charte Natura 2000 :

Une réunion au parc naturel régional du Vexin Français à Théméricourt s'est déroulée lundi dernier en présence de la chargée de mission du Vexin Français et de son homologue à la SNA de Douains.

Le rappel des bonnes pratiques à adopter a été reddit

Le document pour signer la Charte du côté du Vexin a été remis, il manque celle du côté de la Normandie.

Le V.C.V. sera le premier club sportif à signer cette charte.

Il a été proposé aux chargées de mission de tenir un stand lors de la Verno-naise tout terrain. Celles-ci sont partantes et seront recontactées plus tard.

La correspondante de Douains va venir voir avec nous comment s'opère le fléchage sur une petite portion pour voir les contraintes du fléchage ;

Il a été acté que le fléchage comme le défléchage pourraient s'effectuer dans un délai de 48H.

8- Questions diverses :

Pour la sortie au Ventoux, 11 cyclos se sont manifestés.

Un minibus avec crochet d'attelage a été trouvé à Pont de l'Arche

Sans autre question, la séance est levée à 19H45.
Prochaine réunion le **lundi 02 JUIN 2025**.